

«J'ai remarqué, disait Larochefoucauld, que, lorsque deux ou plusieurs personnes sont réunies pour attendre quelqu'un, elles manquent rarement d'employer ce temps à en dire du mal.»

L'œuvre de M. Meyerbeer, successivement annoncée et ajournée depuis six mois, avait donc à lutter d'abord contre le sentiment peu bienveillant, résultat ordinaire de l'impatience de l'attente. Ajoutez à cela que, prônée et exaltée à l'avance par des amis dont nous avons signalé l'autre jour le zèle exagéré et inintelligent, elle avait eu outre à triompher de cet autre sentiment qui nous porte à nous tenir en garde contre tout ce qui nous arrive précédé d'une trop brillante réputation. Ces dispositions de la foule accourue à la première représentation des *Huguenots*, se trahissaient par cette exclamation que nous avons entendue sortir de toutes les bouches, au moment où le bâton du chef d'orchestre donnait le signal de l'ouverture. «*Enfin!*». Hâtons-nous d'annoncer que le nouvel opéra est sorti victorieux de toutes ces épreuves; le succès a été brillant et complet; et si la gravité du feuilleton admettait le jeu de mots, nous dirions que les *Huguenots* n'ont pas trouvé un seul *protestant* dans la salle.

Parlons d'abord du *poème*.//2//

L'action se passe en 1572, sous le règne du bon roi Charles IX et de sa respectable mère, Catherine de Médicis. C'est du moins ce qu'ont prétendu M. Anquetil et tous ceux qui, jusqu'à ce jour, s'étaient mêlés d'écrire l'histoire de France. Mais la censure de 1836 qui connaît l'histoire comme ceux qui l'ont inventée, c'est-à-dire comme ses patrons MM. Thiers et Guizot, la censure, dis-je, est venue réformer cette erreur. Grâce à ses leçons, M. Scribe a fait disparaître les noms de Charles IX et de Catherine de Médicis que MM. les censeurs lui ont démontré être des personnages purement fantastiques. Ils ont bien voulu ensuite lui apprendre que le roi de France d'alors, celui auquel revient tout l'honneur de la Saint-Barthélemy, celui qui daigna tirer sur les sujets du haut d'une fenêtre du Louvre, était nommé M. Saint-Bris. Va pour le roi Saint-Bris!

Donc, en 1572, sous le règne de M. Saint-Bris, les Huguenots et les catholiques ont fait un instant trêve à leurs guerres sanglantes et renoncé à se prouver mutuellement l'excellence de leur doctrine à coup de dagues et d'arquebuses. Les seigneurs des deux partis s'invitent réciproquement à des fêtes splendides; Rome et Genève trinquent, s'enivrent ensemble, et se baisent sur la joue. Mais c'est un baiser à la Néron.

On a déjà deviné, sans doute, qu'au milieu de ces intrigues de religion et de politique, il s'est glissé aussi des intrigues d'amour. C'est ce que nous apprend, au moyen d'une tendre romance, Raoul de Nan-//3//gis [Nangis] jeune gentilhomme protestant, admis en compagnie des principaux seigneurs catholiques de la cour du roi Charles IX, je me trompe, du roi St-Bris, à un banquet de réconciliation chez le comte de Nevers. Raoul raconte qu'il a eu le bonheur de rencontrer et de défendre contre les *entreprises discourtoises* d'une troupe d'étudiants.

Un ange, une vierge divine,

Plus blanche que la blanche hermine,

et qu'il lui a dit:

..... O reine des amours,
Toujours, toujours,
Je t'aimerai toujours.

Un valet vient avertir le maître du château, espèce de *gant jaun* et de Joconde de ce temps-là, qu'une femme l'attend dans *son oratoire*.

Qu'on se figure l'étonnement et la jalousie de Raoul, lorsqu'il reconnaît, dans la mystérieuse inconnue, la demoiselle de la litière, l'objet de «son amoureux martyre.» Le jeune amant trouve avec raison le procédé un peu leste pour

Un ange, une vierge divine,

et il cesse de la trouver

Plus blanche que la blanche hermine.

Il est juste cependant de dire que cette *vierge divine* avait, pour demander au comte de Nevers une entrevue dans son *oratoire*, un motif autre que celui que supposait son jaloux amant. Fiancée au comte par son père, le roi Saint-Bris, Valentine venait supplier son futur de renoncer à sa main, et de la laisser libre d'en disposer en faveur de son cher libérateur, Raoul de Nangis lui-même. Ajoutons, pour excuser tout-à-fait la *vierge divine*, que la démarche hasardée dont il s'agit lui a été conseillée par Marguerite de Valois, dont elle est l'une des filles d'honneur. On sait que cette bonne Margot, comme l'appela depuis son époux Henri IV le *vert-galant*, à qui elle fut unie sans doute en //4// vertu de l'axiome «il faut des époux assortis, etc. ;» on sait, dis-je que cette bonne princesse avait le cœur excessivement tendre, et que, non contente de s'occuper de ses intrigues amoureuses, elle aimait encore à se mêler de celles des autres. Mais ce qui nous a toujours étonnés, c'est que le Béarnais, époux d'une femme sensible, se plût si souvent à parler de son panache.

Donc, la bonne Marguerite met les deux amans en présence; mais Raoul, toujours furieux de l'entrevue du château de Nevers, dont il ignore le motif, refuse dédaigneusement la main de Valentine. Désespoir de la jeune fille, fureur de son père le roi Saint-Bris, qui reprend pour gendre le comte de Nevers, et jure de se venger de l'amant huguenot. Il le provoque en duel sur le pré aux Clercs, en recommandant bravement à une douzaine de coupe-jarrets de venir l'assassiner par derrière. Le coup ayant manqué, le roi Saint-Bris se pose à lui-même ce raisonnement assez juste, que, s'il fait assassiner tous les Huguenots, son ennemi se trouverait nécessairement compris dans le nombre. C'est alors qu'il organise ce fameux massacre de la Saint-Barthélemy, dont on avait si faussement attribué jusqu'ici l'invention à Charles IX et à Catherine de Médicis. Le comte de Nevers, en rival généreux, est tué au moment où il cherche à

sauver Raoul de Nangis; Valentine, devenue libre, s'attache aux pas de son amant, et, voyant qu'elle ne peut le déterminer à se séparer de ses frères, elle lui déclare qu'elle embrasse sa croyance religieuse pour mourir avec lui. Dans l'obscurité une bande d'égorgeurs se présente, commandée par Saint-Bris. Au cri de ralliement, elle répond *Huguenots*. Saint-Bris qui ne reconnaît pas sa fille, ordonne un feu de peloton, et les deux amans expirent en se tenant embrassés. Ce dénouement rappelle celui de la *Juive*; c'est toujours un père qui, sans le savoir, voue sa fille à la mort.

Il y a, dans ce libretto, une création originale; c'est celle de Mar-//5//-cel [Marcel], le valet de Raoul, dont on a fait le représentant de l'austérité puritaine et de l'exaltation religieuse du protestantisme. Cet homme, simple et naïf dans les circonstances ordinaires de la vie, s'élève jusqu'à la sublimité de la philosophie chrétienne, et on pourrait même dire jusqu'à la dignité du sacerdoce, toutes les fois qu'il croît reconnaître dans un évènement la manifestation des volontés de Dieu. C'est alors qu'il entonne un *coral* [sic] [choral] de Luther, espèce de cantique qui se détachant sur les chants profanes, produit un effet à la fois touchant et solennel. Le compositeur nous semble avoir porté sa prédilection sur ce caractère, et il en a rendu avec un rare bonheur les diverses nuances de naïveté et d'inspiration.

La nouvelle partition des *Huguenots* est digne de l'auteur du *Crociato* [*Il Crociato in Egitto*] et de *Robert-le-Diable* [*Robert le Diable*]. On y retrouve toutes les brillantes qualités qui ont porté si haut la réputation musicale de M. Meyerbeer: la correction et la richesse d'instrumentation, les inspirations larges et élevées, l'originalité du style et l'expression dramatique. Mais peut-être trouverions nous que ces deux dernières qualités sont parfois poussées à l'extrême, de telle sorte que l'originalité dégénère en bizarrerie et que l'expression dramatique nuit au charme et à la clarté de la période musicale. C'est ainsi que Mlle Léontine Fay, à force de vouloir phraser et accentuer chaque mot d'un couplet, rendait souvent impossible de deviner si elle parlait ou si elle chantait. Il est inutile d'ajouter que nous citons cet exemple, non pas comme application absolue, mais seulement pour mieux faire comprendre le sens de notre observation. Nous adresserions encore à M. Meyerbeer un reproche qui, du reste, serait un titre de gloire pour lui auprès de certaine école moderne, c'est de ne pas accorder une assez large place à la mélodie, ou de la briser et de l'abandonner trop souvent lorsqu'il l'a rencontrée. Nous //6// ne hasardons ces critiques qu'avec extrême défiance, et nous sommes convaincus que ces défauts ne peuvent tenir chez le célèbre compositeur qu'à un système que nous trouvons erroné et non à un manque de puissance et d'inspirations musicales.

Nous n'avons pas la prétention de juger, après une simple audition, une œuvre aussi importante, que la nouvelle partition des *Huguenots* qui a coûté, dit-on, trois années de travail à son auteur.

Aussi attendrons-nous les représentations subséquentes pour offrir une analyse complète de cette grande composition. Nous nous bornerons à citer dès aujourd'hui les morceaux qui ont excité tout d'abord

l'approbation générale. — Ce sont, dans le premier acte, une *orgie* des plus brillantes, une romance et un final d'une large facture. — Au second acte, un trio remarquable comme vocalisation, et un *serment* d'une beauté mâle et énergique. — Au troisième acte, un chœur de soldats se détachant sur des hymnes religieux, morceau d'un effet saisissant et original. Un magnifique septuor, un chœur formant une querelle de femmes d'un genre neuf et piquant et un très-beau final. — Le quatrième acte presque entier, le plus remarquable de tous et qui renferme le morceau capital de l'ouvrage, la Bénédiction des poignards par les moines, suivi d'un admirable duo d'amour et de désespoir. — Enfin, le chœur et le trio qui termine le cinquième acte.

Quant à l'exécution, elle a été telle qu'on pouvait l'attendre, de trois mois de répétition. Nourrit et Mlle Falcon ont été dignes de leur réputation; Mlle Flecheux a confirmé les espérances qu'avait fait naître ses débuts. Mme Dorus, qui chantait pour la dernière fois, dit-on, s'en est acquittée de manière à nous laisser des regrets. Le *Constitutionnel* dira que c'était le chant du cygne.

A. C.

LE CHARIVARI, 2 mars 1836, pp. 1-6.

| | |
|------------------------------|---|
| Journal Title: | LE CHARIVARI |
| Journal Subtitle: | |
| Day of Week: | Wednesday |
| Calendar Date: | 2 MARS 1836 |
| Printed Date correct: | |
| Volume Number: | |
| Year: | 5 ^e ANNÉE |
| Series: | |
| Issue: | 62 |
| Pagination: | 1 à 6 |
| Title of Article: | GRAND OPÉRA |
| Subtitle of Article: | Première représentation des <i>Huguenots</i> , opéra en 5 actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Giacomo Meyerbeer |
| Signature: | A. C. |
| Pseudonym: | |
| Author: | Albert Cler |
| Layout: | Front-page feuilleton |
| Cross reference: | |